

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le mercredi 28 octobre 2026 à 20h00', à la maison communale, Place Communale, 6 à Anhée.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Modifications budgétaires n°2/2026 de la Zone de Police Haute-Meuse : approbation
- 4° Modifications budgétaires n°2/2026
- 5° Fabrique d'église de Bioul – modification budgétaire n°1/2026 : approbation
- 6° Fabrique d'église de Warnant – budget 2027 : approbation
- 7° Fabrique d'église de Haut-Le-Wastia – budget 2027 : approbation
- 8° Fabrique d'église de Denée – budget 2027 : approbation
- 9° Fabrique d'église de Bioul – budget 2027 : approbation
- 10° Fabrique d'église de Sosoye – budget 2027 : approbation
- 11° Fabrique d'église d'Annevoie – budget 2027 : approbation
- 12° Fabrique d'église d'Anhée – budget 2027 : approbation
- 13° Budget 2027 de l'église Protestante de Namur : avis
- 14° Ecoles communales – attribution du capital-périodes pour l'année scolaire 2026-2027 : décisions
- 15° Accueil Temps Libre : règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'accueil extrascolaire communal – actualisation : décisions
- 16° Délégation de pouvoirs au Collège communal en matière de marchés publics, de centrales d'achats et de concessions de services ou de travaux : décisions
- 17° Convention relative à la gestion de la crèche sise rue des Cigognes, 1 à Anhée : décisions
- 18° Contrat d'étude et contrat de coordination sécurité et santé relatifs à l'aménagement des ZIT à Bioul et Hun avec l'Intercommunale INASEP : décisions

A huis clos :

- 19° Ecole communale de la Mollignée : nomination à titre définitif d'une directrice d'école : décisions
- 20° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise SEPTON.

Le Bourgmestre,
Pierre RONDIAI.

